

COMMUNIQUE

La BANK OF AFRICA-BENIN (BOA-BENIN), société anonyme de droit béninois au capital de 9 000 000 000 francs CFA, ayant son siège à Cotonou, Avenue Jean Paul II – 08 BP 0879 Cotonou (BENIN), procède à l'augmentation de son capital social par apport de numéraire.

Les renseignements relatifs à cette opération sont comme suit :

1. Cadre de l'opération

Le Conseil d'Administration, au cours de sa session du 16 septembre 2009, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires une nouvelle augmentation du capital de la Banque à hauteur de deux (2) milliards F CFA pour le porter de huit (8) milliards F CFA à dix (10) milliards F CFA en deux phases.

La première phase qui a consisté à une incorporation de réserves portant le capital à neuf (9) milliards F CFA a été réalisée en décembre 2009.

La présente augmentation du capital social a pour but de répondre, d'une part, à la croissance régulière des activités de la Banque et, d'autre part, de devancer les exigences des Autorités de tutelle en matière de renforcement des fonds propres.

2. Visa du CREPMF

La présente opération a été autorisée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) le 17 mai 2010 et enregistrée sous le visa n°OA/10-002.

3. Caractéristiques de l'opération

Emetteur:	BANK OF AFRICA - BENIN
Capital initial :	9 000 000 000 F CFA
Montant de l'émission :	4 200 000 000 F CFA
Personnes concernées :	toutes personnes physiques ou morales
Valeur nominale des actions :	10 000 F CFA
Nombre d'actions anciennes :	900 000 actions



Nombre d'actions nouvelles	100 000 actions
Forme des titres :	actions dématérialisées
Nature des titres offerts:	catégorie B, à droit de vote simple
Prix d'émission :	42 000 F CFA
Droits Préférentiels de Souscription (DPS) :	ils sont négociables à la BRVM
Période de négociation des DPS :	1 ^{er} au 20 juillet 2010
Période de souscription des actions nouvelles	1 ^{er} au 30 juillet 2010
Parité de souscription :	une (1) action nouvelle pour neuf (9) actions anciennes
Date de jouissance des actions nouvelles :	1 ^{er} janvier 2010
Arrangeur et Chef de file du syndicat de placement :	ACTIBOURSE
Membres du syndicat de placement :	Toutes les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ainsi que les Banques Teneurs de Comptes Conservateurs agréées par le CREPMF

Toute information complémentaire relative à cette opération pourra être obtenue auprès de la Société de Gestion et d'Intermédiation ACTIBOURSE – Téléphone + 229 21 31 53 43
Télécopie : + 229 21 31 78 00 – E-mail : information@boa-actibourse.com

Fait à Cotonou, le 15 juin 2010

Le Directeur Général



Cheikh Tidiane N'DIAYE